

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr. 16 8

On s'abonne:

A SAUMUR, au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames. 30 Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUILLET

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.

LE DISCOURS DE M. FERRY

Le discours de M. Jules Ferry est une importante manifestation; c'est le dernier, le suprême effort de l'opportunisme pour amadouer les électeurs.

Nous pensons que cette manifestation aura un résultat absolument contraire à celui qu'en attendent M. Ferry et ses complices.

M. Ferry a essayé de démontrer que son ministère a fait de la politique coloniale, de cette politique féconde qui enrichit la mère-patrie et augmente son prestige.

La vérité est que le cabinet Ferry n'a fait que la guerre, une guerre pénible, interminable, une guerre qui nous a coûté dix mille hommes et plus de cinq cents millions de francs.

L'ancien chef du cabinet a fait l'éloge de nos conquêtes et a célébré nos futures richesses; et il a réclamé les applaudissements de la Chambre et la reconnaissance du pays.

Or nos conquêtes exigent une armée pour les conserver; et nos richesses coloniales ne figurent au budget que dans l'immense colonne des déficits.

M. Ferry, parodiant un mot célèbre et plus digne de M. Prudhomme que d'un homme d'Etat: « La France est assez riche pour payer sa gloire », — M. Ferry a déclaré qu'il n'y avait rien de plus avantageux pour le drapeau national que les aventures loin-

taines où les hommes sont entraînés par les événements au lieu de les conduire.

La conclusion du discours de M. Ferry aurait dû logiquement être celle-ci: Vive la guerre et l'impérialisme!

C'est là, du reste, le résumé de ses deux années de gouvernement.

De cette manière, il n'y a plus de fautes. Les événements nous mènent; voilà la devise de la République.

Allons, guerroyons, dépensons... l'opportunisme fera le reste.

Électeurs, vous avez le dernier mot de cette coterie qui prétend gouverner la France.

M. Ferry vous le dit au nom de ses amis:

Si vous votez pour les candidats opportunistes, c'est la guerre, et la guerre sans prudence, sans prévisions, sans calculs; c'est la guerre toujours...

Si cela ne vous va pas, vous ferez peut-être bien de voter pour d'autres moins belliqueux et moins insoucians.

LE BUDGET AU SÉNAT

ET M. CHESNELONG.

M. Chesnelong prend la parole.

Le discours de l'orateur de la droite est à la hauteur de ses précédentes discussions sur la matière. Avec une très-grande netteté, M. Chesnelong pose le plan de ce qu'il va dire. Il ne s'agit pas, en l'occasion, de se livrer à une critique de détail. Il suffit de suivre les grandes lignes pour en voir les côtés faibles.

Lorsque, il y a un an, lorsque, il y a deux ans, la droite critiquait en connaissance de cause les sources et les moyens des budgets ordinaire et extraordinaire, l'honorable M. Tirard répondait à ces critiques par un optimisme dont il doit être bien revenu aujourd'hui. Il faudrait fermer volontairement les yeux pour se refuser à l'évidence. Tout est désorganisé dans nos finances; l'équilibre est rompu, et cette rupture, il faut l'attribuer à une triple cause: les travaux publics inutiles, le budget anor-

mal de l'instruction publique, et les expéditions lointaines.

En vain s'efforce-t-on, pour rassurer le pays, de donner des évaluations favorables de recettes.

L'orateur a déjà démontré combien ces majorations fictives étaient invraisemblables. Il résulte des chiffres actuels que le contraire seul est vrai; que, sur les recettes prévues, il a déjà une diminution de douze millions. Si l'on vérifie, par le contrôle du budget des dépenses, les réductions de celles-ci, on s'aperçoit bien vite que ces réductions sont tout aussi fictives que les augmentations des recettes, et que l'équilibre apparent dont on fait ostentation se résume en un déficit précis de 200 millions.

Voilà ce qui ressort des dépenses inscrites. Mais ne faut-il pas y joindre les dépenses ultérieures, dont la prévision s'impose d'ores et déjà: matériel de la marine à restaurer et à compléter, ressources applicables au Tonkin et au Cambodge, même en temps de paix, ressources pour Madagascar, ressources pour l'exécution de la loi sur la récidive. Et sera-ce fini après cela? Non. — Il restera encore les chemins vicinaux, la caisse des subventions aux écoles, toutes questions qui ont donné lieu au Sénat, il y a à peine une semaine, à de sérieuses discussions; il restera la garantie des chemins de fer. — On le voit, les causes abondent pour ouvrir de nouveau des « robinets d'emprunt ».

Or, de ces divers chefs, non prévus, — rappelons-le, — doit résulter une aggravation du déficit. Cette aggravation peut, sans exagération, être évaluée à 89 ou 90 millions. Si l'on ajoute ces 90 millions aux 200 déjà indiqués, et aux 12 millions de déficit des recettes, on atteint, en chiffres ronds, l'énorme somme de 300 millions. Voilà la vérité sur le budget de 1886. En vain on voudrait réfuter ces allégations. C'est la mathématique elle-même, c'est la comptabilité qui démontrent cette vérité.

Voici huit ans que l'on dépense annuellement 625 millions de plus que ne fournis-

sent les recettes. Voit-on quel effroyable total donne cette multiplication!

Pourtant, s'écrie l'orateur, pendant huit années nous n'avons eu ni révolution intérieure, ni guerre défensive. C'est la politique républicaine seule qui a entassé toutes ces ruines.

La droite applaudit. La gauche reste silencieuse.

D'ici un an, continue M. Chesnelong, la parole de M. Ferry sera justifiée. D'ici un an il faudra un emprunt d'un milliard et créer deux cents millions d'impôts nouveaux. Vous ne voulez point dire cela au pays, il faut pourtant que le pays le sache.

Par un rapide coup d'œil, l'orateur embrasse toute la situation.

Si les résultats ont été déplorables pour les finances nationales, ont-ils été meilleurs pour la République elle-même?

Quels progrès avez-vous réalisés? En quoi le bien-être public a-t-il gagné à la prodigalité des travaux?

Que vous a-t-il servi de faire la guerre à Dieu en jetant l'or de la France dans vos écoles athées?

Le pays vous repousse et vous renie. La France vous refuse sa confiance. Vos écoles sont vides et les écoles congréganistes regorgent d'enfants. C'est donc pour rien que les républicains ont ravagé « l'âme de la France ».

L'orateur termine par une superbe péroraison. Tout est division, anarchie, haine chez les républicains. Ils vivent par la force acquise de la discipline antérieure, mais leurs inimitiés sourdes poussent en avant leurs convoitises et leurs colères.

Un tel parti ne peut plus rien que roïner et déshonorer le pays et c'est pour cela que les conservateurs crient aux électeurs: « Faites justice de ce passé, là est le devoir et l'honneur! »

COMMENT FAIRE?

Quelqu'un qui ne dort pas sur un lit de roses, c'est le ministre Brisson Freycinet!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

III. — DEUX RIVALES (Suite)

Clémence n'eut que le temps de jeter un cri!... Dans les mains de la folle s'étaient, comme deux anneaux de fer, cramponnées à son cou, qu'elles s'élevaient avec force, lorsque la pauvre fille tomba elle-même presque inanimée sur le parquet.

En même temps, une main agile et févreuse faisait résonner la sonnette de façon à réveiller tous les habitants de la maison.

Ce fut Gertrude qui arriva la première. D'un bras vigoureux elle releva Marthe, à demi évanouie, et l'emporta dans sa chambre avant même que personne autre qu'elle eût le temps de discourir. On eût dit qu'elle était aux aguets derrière la porte et qu'elle se tenait prête à tout événement.

Mais Clémence était trop effrayée, trop endolorie par l'attentat dont elle venait d'être la victime,

pour faire aucune remarque de ce genre.

Elle n'avait d'autre préoccupation que celle qui la concernait directement.

Pourquoi cette haine de Marthe, et à qui devait-elle sa délivrance?

Elle ne tarda pas à répondre à la seconde question, en voyant auprès d'elle toutes les personnes que le bruit strident de la sonnette avait réveillées.

En tête était Hermann tout habillé, et qui la regardait avec des yeux où perçait la joie la plus vive.

— Que fais-tu ici? lui demanda M^{lle} Ollwiller aussitôt qu'elle fut assurée que Clémence n'avait eu d'autre mal qu'une très-grande frayeur.

— Je suis là parce que c'est moi qui ai sauvé la dame, répondit le garçon avec aplomb.

— Sauvée de quoi? demanda Victorine avec inquiétude.

Clémence, encore sous l'empire de la terreur qu'elle avait éprouvée, raconta à M^{lle} Ollwiller ce qui venait de se passer.

— Comment l'es-tu trouvée là? demanda la tante à Hermann.

— Celui-ci eut un singulier sourire.

— On ne m'avait pas donné de chambre à moi, dit-il, et comme je sais bien des choses qu'on ne me dit pas, je suis venu me coucher devant la porte de la chambre où était la dame, parce que je savais qu'elle était à côté de l'autre.

La figure de M^{lle} Ollwiller s'assombrit comme aux plus mauvais jours.

— Gertrude est pourtant la plus sûre et la plus fidèle des gardes, dit-elle à demi-voix.

Puis, se rapprochant de Clémence: — Savez-vous ce qu'elle a dit? lui demanda-t-elle.

— Elle me prend pour une autre, sans doute, madame, car elle m'accusait de lui avoir pris le cœur de l'homme qu'elle aimait, et elle parlait de me l'arracher ce cœur, pour ramener vers elle celui qui l'a abandonnée.

Tante Victorine fondit en larmes.

— Pauvre enfant! s'écria-t-elle. Elle aura donc toujours cette idée de voir, dans chaque femme, celle qu'elle croit être sa rivale! Mais, depuis si longtemps elle semblait s'être calmée, et vous avez été si bonne pour elle, qu'il me semblait impossible qu'une semblable pensée pût lui venir. Est-ce que Gertrude n'est pas aussi arrivée à votre secours? continua-t-elle.

— Je ne sais vraiment pas ce qui s'est passé, madame. Mais il me semble que c'est, en effet, M^{lle} Gertrude qui a relevé et emmené la pauvre insensée.

M^{lle} Ollwiller ne voulut plus quitter Clémence pendant le reste de la nuit.

Les autres personnes, que le bruit de la sonnette avaient fait accourir, s'étaient peu à peu retirées

par discrétion lorsqu'elles avaient vu que leur aide était inutile.

Les domestiques, peu nombreux, et pour la plupart d'anciens serviteurs, connaissaient tous le malheur qui avait frappé Marthe; mais ils savaient aussi que l'on n'aimait pas que personne, en dehors de ceux qui la soignaient ou l'approchaient journellement, tentât de s'immiscer dans la vie intérieure de la jeune fille.

De là, la réserve extrême qu'ils mettaient tous à s'occuper d'elle et même à en parler.

— Je vais, dès demain matin, écrire à mon neveu, dit tante Victorine, aussitôt qu'elle se trouva seule avec Clémence. Un triste hasard vous a fait notre confidente, madame, et vous saurez un jour la lamentable histoire qui a mis cette pauvre enfant dans l'état où vous l'avez vue.

Et, en disant ces mots, tante Victorine se voila le visage de ses deux mains, comme si elle voulait contenir ou cacher les larmes qui inondaient son visage.

— Oh! ne me la dites pas, ne me la dites jamais, s'écria la jeune femme, si elle doit provoquer chez vous de tels accès de désespoir.

— Le frère de Marthe a pour elle une affection presque paternelle, reprit M^{lle} Ollwiller; jusqu'à ce jour, il a voulu s'occuper seul de son rétablissement; mais qui sait où nous serons conduits si l'état de cette malheureuse enfant devient un

Nul en effet n'ignore que ce ministère, le cabinet Ferry-Waldeck-Rousseau étant tombé des splendeurs de l'opportunisme dans l'obscurité du mépris, a l'importante mission d'assurer, de concert avec le suffrage universel, le salut de la République. Or, pour en arriver là, il faut présenter cette République aux électeurs, et il la faut montrer belle, prospère, riche, féconde, pacifique, avec le rameau d'olivier à la main; mais ce n'est pas chose facile: la République Brisson-Freycinet comme la République Ferry-Waldeck est laide, malheureuse, étique, en guerre sur plusieurs points du globe. Le suffrage universel voudra-t-il continuer à vivre avec cette matrone peu facile et si malade? Ne préfère-t-il pas le divorce? On le craint, paraît-il, en certaines sphères. Quant à nous, nous ne sommes nullement partisan du divorce que la République a fait voter, mais ce divorce de la République et du suffrage universel, nous l'acceptons et nous féliciterions volontiers M. Naquet d'avoir ouvert la voie à cet ingrédient politique d'un genre nouveau.

Reste à savoir si lui-même en sera très-flatté. Au reste, peu nous importe! Pour en revenir au ministère Brisson-Freycinet et aux craintes qui le rongent, nous disons donc que son embarras est grand, et que ce qui a perdu Jules Ferry pourrait bien perdre son successeur. Si M. Jules Ferry avait eu plus de coup d'œil, plus de décision, s'il n'eût pas craint de voir la République attaquée par ses adversaires, s'il eût écouté les avis intelligents de feu l'amiral Courbet, il en eût terminé avec le Tonkin. Mais il lui fallait ménager la chèvre et le chou, affirmer qu'il n'y avait pas de guerre et de demander des millions pour faire la guerre, dire que nos soldats se portaient à merveille quand nos soldats étaient décimés par le feu des combats et par la maladie, et tous ces petits mensonges n'avaient qu'un but: « démontrer que la République était une personne pacifique et qu'elle avait une sainte horreur de la bataille. » Mais on sait à quoi ces euphémismes de langage, ces entorses à la vérité ont conduit le cabinet, la République et la France.

Nous nous moquons absolument des deux premiers, et nous nous réjouissons volontiers de leurs mésaventures; mais quand il s'agit de la France, c'est une tout autre affaire. Aussi voyons-nous avec une douleur sans égale ce qui se pratique encore! On a envoyé comme gouverneur de nos possessions aux Indes un homme d'un mérite réel, un homme qui voit haut et juste, avec charge de pacifier et d'organiser le Tonkin, l'Annam, le Cochinchine, en un mot toutes nos possessions aux Indes.

Or, qu'a trouvé le général de Courcy en arrivant à Hué? La rébellion, et peu s'en est fallu qu'il ne succombât, lui et les quinze cents hommes qui l'entouraient, sous les coups des Annamites en nombre. On sait avec quelle rare fortune il mit en déroute les assaillants, comment il s'empara du palais du roi, mais on sait aussi que le roi de l'Annam est captif de son premier ministre, que celui-ci s'est enfui avec son prince dans les montagnes, qu'il groupe des soldats pour

danger pour ceux qui l'entourent?

— Est-ce que ce frère, dont vous avez plusieurs fois parlé et dont j'occupe, je crois, l'appartement, ne demeure pas au milieu de vous habituellement? demanda Clémence.

Tante Victorine la regarda étonnée.

— Ne savez-vous donc pas quelle est la position qui nous a été faite, à nous les habitants des pays conquis? répliqua-t-elle. Ne savez-vous pas qu'il nous a fallu opter entre l'honneur ou la patrie? Moi, pauvre femme, utile au sol et à l'enfant qui souffre, je suis restée. Lui, il n'a pas voulu voir la ruine de son bonheur et de ses espérances. Il lui eût fallu accepter un emploi de ceux qui lui ont tout enlevé, ou lutter avec eux pour conserver son amour pour son ancienne patrie. Il a préféré partir, opter pour la France, et il ne vit plus au milieu de nous.

— Et vous ne le voyez jamais, il est perdu pour vous, pour toujours? demanda M^{lle} Sauvatre.

— Non, certes, Henri, mon neveu et le frère de Marthe, ne pouvait nous abandonner ainsi; il n'a plus son domicile légal à Ollwiller; mais ses visites auprès de nous sont longues et fréquentes; et s'il n'est plus le chef de la maison, il en est toujours l'hôte aimé et ardemment désiré.

— Et Marthe est-elle heureuse aussi des visites de son frère?

— Marthe a pour lui une sorte d'adoration

guerroyer contre nous. On sait qu'au Tonkin, l'ouest et le nord du Delta sont infestés par les Pavillons-Noirs et par tous les pirates que ces contrées recèlent; on sait que les généraux de Courcy, Brière de l'Isle, de Négrier, Warnet, sont partisans d'une action rapide en Annam, afin de purger ensuite le Tonkin de toutes ces bandes qui paralyseraient le commerce et troublent la sécurité de nos nouvelles conquêtes; on sait tout cela, mais croit-on que le cabinet Brisson-Freycinet, doublé du général Campenon, donnera ordre de marcher de l'avant? Il serait heureux, assurément, d'en finir vite et de suivre les sages conseils des hommes qui sont là-bas sur place et qui jugent sainement de la situation; mais comment faire?

Voilà les élections qui approchent. Or la guerre au Tonkin, en Annam, en Cochinchine, c'est la ruine de la République devant le suffrage. Et comme il s'agit avant tout de sauver la République et les places des républicains, on préfère s'exposer à perdre les places et les positions que nos soldats occupent, dussent ceux-ci souffrir et mourir pour les défendre! Les choses en sont là. Le ministère est perplexe en dépit des télégrammes à demi-favorables qu'il communique à la presse. Mais ces incertitudes, ces criminels calculs ne sont-ils pas des motifs suffisants pour réveiller le patriotisme de tous ceux qui aiment encore la France? N'y a-t-il pas là de quoi frémir de douleur et de colère?

Le suffrage universel comprendra-t-il enfin l'égoïsme, la lâcheté de ces républicains qui sacrifient tout, jusqu'au sang le plus pur et le plus brave, qui méprisent les conseils de la sagesse et de l'expérience pour sauver un régime qui, chaque jour, précipite de plus en plus le pays dans un abîme sans fond? Les hésitations, les reculades des ministres de la République nous disent assez qu'il faut en finir avec ces hommes néfastes.

Que les conservateurs ne l'oublient pas! Le jour approche où ils auront la parole du vote. Puissent-ils ne pas négliger de s'en servir!

(France Nouvelle.)

Le crédit de 42,490,000 francs demandé par le gouvernement pour l'expédition de Madagascar est complètement insuffisant et devra être suivi à bref délai d'une demande semblable. En effet, cette somme de 42,490,000 francs se trouve déjà engagée jusqu'à concurrence de sept millions pour dépenses déjà faites pour les sept premiers mois de l'année, à raison d'environ un million par mois.

Il ne reste donc plus de disponible que cinq millions, somme complètement insuffisante pour entreprendre, avant le renouvellement de la Chambre, une attaque quelconque dans cette île. Elle ne peut même suffire à appliquer la fameuse politique dite de conservation.

respectueuse; il est le seul, avec Gertrude, qui sache tout obtenir d'elle par un regard.

Cette conversation, à laquelle Clémence prenait un intérêt d'autant plus grand qu'elle voyait dans ses relations avec la famille Ollwiller un but à sa vie et à son affection, aurait pu durer bien longtemps encore si déjà le réveil matinal de toute la maison ne fut venu avertir les deux femmes qu'elles devaient penser à se séparer.

Clémence, du reste, avait hâte de retourner auprès du vieux Jérémie, dont elle prévoyait les inquiétudes.

Elle renouvela ses adieux à M^{lle} Ollwiller et se prépara à partir.

— Pensez-vous que je doive revoir Marthe? demanda-t-elle au moment où elle allait sortir de sa chambre.

Tante Victorine fit un signe de tête négatif.

— Non, dit-elle; la crise est trop récente; qui sait si, en vous voyant, elle ne se souviendrait pas de la scène de cette nuit?

Un frisson parcourut le corps de la jeune femme. Cependant, peu à peu l'épouvante disparut, et ne laissa place qu'à l'affectueux sentiment qu'elle éprouvait pour ses nouvelles amies.

— Dans trois jours, je reviendrai! s'écria-t-elle en s'éloignant et en sautant sur le dos de son cheval, qu'Hermann avait eu le soin d'amener lui-même à la porte.

(A suivre.)

LES INSTITUTEURS.

On écrit au *Réveil de Loir-et-Cher* :

« Au nom de la liberté tant promise et tant refusée, je viens de lire, en cachette, bien entendu, le dernier numéro du *Réveil de Loir-et-Cher*, numéro qui m'a été remis subrepticement par un ami, et qui contient, au sujet des voyages à prix réduit, un article fort judicieusement traité.

» Ancien élève de l'École normale, adjoint à 700 francs, comme la plupart de mes camarades, je prends la liberté de démontrer aussi à Messieurs les Députés qu'ils ne sont que de *sinistres blagueurs*, en leur prouvant, comme deux et deux font quatre, qu'il nous est impossible de profiter de cet avantage des voyages à prix réduit...

» Après trois ans d'École normale et avoir donné toutes les garanties de savoir et d'aptitudes pédagogiques, l'administration nous nomme instituteurs-adjoints au traitement de 700 fr.!

» Je vais faire consciencieusement l'emploi de cette somme et on verra combien il nous reste pour voyager agréablement pendant nos vacances :

- 1° Retenue du vingtième du traitement pour la retraite qui nous arrivera dans 35 ans au moins..... 35f. »
- 2° Prestations..... 6 »
- 3° Voyages pour les conférences pédagogiques (deux par an à 3 fr. en moyenne)..... 6 »

Nourriture :

- 4° 365 jours à 1 fr. 50 557 »
- (On ne nous accusera pas de faire bombance.)

Vêtements :

- Linge de corps..... 45 »
- Un paletot..... 30 »
- Deux pantalons à 15 fr..... 30 »
- Souliers et sabots..... 25 »
- Bas..... 5 »
- Coiffure..... 15 »
- Blanchissage et raccommodage.. 20 »

Total..... 734 f. 50

» Notre budget ainsi établi, nous nous trouvons en déficit de 34 fr. 50.

» Je suis humilié dans ma dignité d'être obligé d'entrer dans ces détails, considérés sans doute par nos gouvernants comme des niaiseries : Niaiseries, s'ils le veulent; mais, comme mon collègue, je tiens à ce que l'on sache bien que Messieurs nos députés nous ont toujours trompés, et que nous ne pouvons que gagner à les remplacer par d'autres plus fidèles dans leurs promesses.

» A ces preuves indéniables de leur mauvaise foi vis-à-vis de nous, ils nous demanderont pourquoi nous nous sommes mis instituteurs et pourquoi nous y restons.

» La réponse est facile :

» Nous nous sommes mis instituteurs parce que, dans notre naïveté, nous comptions sur des paroles menteuses, parce qu'avant d'entrer à l'École normale, nous ne cessions d'entendre dire par les opportunistes que bientôt les traitements seraient en rapport avec la haute mission que nous aurions à remplir.

» Nous restons instituteurs, parce que, hélas! comme élèves d'École normale, nous avons contracté un engagement de 40 ans et que nous ne pouvons le rompre sans être obligés de rembourser le produit de la pension des trois années que nous avons passées dans cet établissement.

» Un ancien élève de l'École normale de Blois, instituteur-adjoint à 700 fr.»

M. LÉO TAXIL

La Ligue anticléricale, convoquée par M. Léo Taxil, vient de prononcer son exclusion.

La réunion a eu lieu lundi soir dans un café de la rue du Temple, sous la présidence de M. Millanvoye.

A peine la séance était-elle ouverte qu'un assistant s'est levé et a demandé l'expulsion de la salle des employés de la librairie anticléricale dont le directeur est M. Taxil. L'un d'eux est sorti, tandis qu'un autre, pour assister à la discussion, a pris place devant la table de la presse comme reporter de la *Republique anticléricale*.

Le président donna alors communication de différentes lettres adressées à la Ligue. Tout à coup, dit le *Matin*, cette lecture fut

interrompue par l'entrée de M. Taxil qui vint s'asseoir en face du président, ce qui ne laissa pas que de surprendre la plupart des assistants.

M. Millanvoye apostropha alors le nouvel arrivant :

— Vous n'avez pas honte, lui dit-il, de venir vous présenter ici, au milieu d'une société que vous avez trahie?... C'est une lâcheté de plus à ajouter à celles dont vous vous êtes déjà rendu coupable! Je suis honteux de voir ici un homme qui s'est vendu!...

De nombreux applaudissements ont couvert la voix du président, tandis que M. Léo Taxil, très-calme, demandait la parole. Pour toute réponse, M. Millanvoye l'invita à se retirer.

Plusieurs auditeurs ayant demandé qu'on laissât M. Taxil s'expliquer, cette motion fut mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Le président et les assesseurs quittèrent alors le bureau.

M. Léo Taxil put alors s'expliquer :

— « Je suis navré, dit-il, et c'est avec désespoir, avec peine, que je vois l'interprétation que l'on donne à ma présence ici. Jusqu'au 23 juillet je n'ai point trahi la cause de la libre-pensée et de la Ligue.

» De tous côtés on m'accable de calomnies, il n'y a qu'une chose exacte et que je reconnais, la lettre écrite par moi au journal *l'Univers*. »

— Et votre confession à l'abbé Marchant, votre voyage à Rome, votre entrée aux Chartreux? crie-t-on de tous côtés.

Un citoyen a lu ensuite l'article de *l'Univers*, qu'il accompagnait de cette apostrophe :

— Vous auriez dû vous faire sauter la cervelle plutôt que de renier ce que vous avez écrit.

Enfin l'expulsion de Léo Taxil a été votée par acclamation, et l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Considérant que le nommé Gabriel Jougand, dit Léo Taxil, l'un des fondateurs de la Ligue anticléricale, a renié tous les principes qu'il avait défendus, a trahi la Libre-Pensée et tous ses co-antireligionnaires ;

» Les ligues présents à la réunion du 27 juillet, sans s'arrêter aux mobiles qui ont dicté au déjà et trop nommé Léo Taxil son infâme conduite, l'expulsent de la Ligue anticléricale comme *traître et renégat*. »

Cet ordre du jour adopté, le président invite M. Léo Taxil à sortir, ce que ce dernier fait aussitôt sans résister.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juillet.

Le calme persiste. Les cours se maintiennent sans difficulté, grâce aux nombreux achats du comptant.

La bonne tenue des rentes françaises est encouragée par les grandes affaires présentées à l'épargne et notamment par l'emprunt égyptien 3 0/0 garanti par les grandes puissances européennes et qui est mis au cours de 95 1/2, soit à 4 points au-dessus des Consolidés anglais. Encore faut-il tenir compte de l'impôt qui frappe le 3 0/0 anglais et dont le nouveau 3 0/0 égyptien est exempt. Il y a donc un arbitrage tout indiqué : vendre le 3 0/0 anglais et prendre du 3 0/0 égyptien.

Le 3 0/0 français est à 81.17, le 4 1/2 0/0 à 110.30.

L'action du Crédit Foncier est à 1.321.35. On ne saurait trop répéter que l'acheteur verra son titre à 1.400 ou 1.500 fr. à bref délai. Quant aux obligations, un tirage va enrichir le 5 août l'heureux possesseur d'une obligation communale libérée de 50 francs. Le 5 septembre, ce sera le tour des obligations 1895 libérées de 40 fr.

L'assemblée des actionnaires du Canal de Panama va se réunir dans quelques instants. Le public de la Bourse est anxieux de savoir comment l'administration va pouvoir expliquer la situation.

L'introduction des obligations des chemins de l'Autriche à eu un grand succès. Les demandes au premier cours ont été si nombreuses, en regard de la quantité disponible, qu'il n'a pu être attribué que 21 0/0 des demandes.

L'obligation a clôturé hier à 378 fr. 50, avec des dispositions favorables.

La souscription aux obligations de l'Occident arién a eu aussi un très-grand succès : on parait en demander dix fois au moins le montant. Les titres mis en émission. C'est un succès bien mérité pour la Société Générale qui a déjà fait connaître les obligations de l'Est-Algérien dont les acheteurs n'ont qu'à se féliciter de leur intelligente acquisition.

La Foncière Lyonnaise vient de perdre encore un très-grave procès. Lorsque à la suite des arrêts de la cour de cassation de Turin et de Casselle, les propriétaires du boulevard d'Ospey-d'Ally avaient voulu en prendre possession, le tribunal de Lyon Remo avait mis les propriétaires sous séquestre, et avait ainsi le cours de la justice. La cour de Casselle vient d'ordonner que le séquestre sera levé, et que le Foncière aura la prise de possession du boulevard passé outre à la prise de possession.

Nos chemins cotent : Est à 796.15, Midi à 1.150, Nord à 1.608.75, Orléans à 1.340, Ouest à 888.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Mon cher Directeur,
Je m'empresse de répondre à votre Note d'hier que ma citation ne désignait pas plus un peintre qu'un maçon, ou que tout autre position sociale.
Et que d'ailleurs le nom de l'auteur qui figure Patagon ne m'importe en aucune façon.
L'homme qui se masque à ses raisons ; celui-ci, plus que tout autre, fait bien, et je l'approuve entièrement. Il me comprendra.
PAUL PROUTEAU.

CONSEILS MUNICIPAUX.

L'ouverture de la troisième session ordinaire des conseils municipaux de 1885 est fixée au dimanche 2 août prochain. Elle sera d'une durée de quinze jours, prenant fin le dimanche 16 du même mois.

Toutes les questions communales pourront être traitées dans cette session.

L'état-major général du ministère de la guerre a reçu ordre de préparer une modification à l'appel des réservistes.

La période d'instruction serait avancée du 25 au 17 août.

Les réservistes ne resteraient que vingt-trois jours sous les drapeaux. Ils seraient renvoyés le 12 septembre.

Les élections pourraient ainsi être fixées au 20 septembre.

On annonce pour cette dernière date la libération de la classe 1880.

AVANCEMENT DANS L'ARMÉE.

Le général Lewal, frappé des inconvénients que pouvait, dans certains cas, présenter le mode d'avancement dans l'armée pour les officiers, avait voulu donner à chaque groupe d'inspection un mouvement particulier.

C'était un terme moyen entre le mode actuel qui évolue dans l'armée tout entière et le système d'antan qui considérait le régiment comme une unité. Il restait une question difficile à régler : celle des droits correspondant à chaque groupe d'inspection.

Les chances d'erreur n'étaient donc pas éliminées, elles étaient simplement déplacées, et leurs conséquences pouvaient être aggravées. Peu partisan des innovations, le général Campenon vient de faire rapporter le décret de son prédécesseur, et le classement pour l'avancement des officiers continuera à se faire en vertu des lois du 14 avril 1832, du 3 janvier 1872 et de l'ordonnance du 16 mars 1838.

GENNES.

Mardi dernier, 28 juillet, le nommé Pierre-Marie Bureau, garçon meunier chez M. Yvroux, au moulin de l'Homme, commune de Gennes, est mort victime d'un bien triste accident.

Want faire rentrer à l'écurie un cheval qui faisait quelque résistance, Bureau saisit son maître, lui en appliqua quelques coups rigoureux. La bête, furieuse, lui lança une ruade qui atteignit le malheureux au ventre et le renversa.

Le docteur Vidal, aussitôt appelé, ne put que constater la mort qui a dû être instantanée.

Bureau était célibataire et âgé de 59 ans.

VIVIERS.

Le 2 juin dernier, le sieur Babonneau, de Vihiers, vendait, sur le marché de Vihiers, à un sieur Lamarque, moyennant la somme de 600 fr., une jument blanche, âgée de 3 ans.

L'acheteur déclara ne pouvoir se libérer immédiatement, et souscrivit un billet de 600 fr., payable le 1^{er} août, dans l'auberge du sieur Grimault, à Vihiers.

Depuis, le sieur Grimault est parti en démission, et Lamarque, dont Babonneau fut assez naïf pour ne pas se faire donner l'adresse, n'est jamais revenu dans la région.

Le pauvre Babonneau a eu affaire à un habitué escroc, et sa seule ressource a été de déposer une plainte au parquet.

Lui fera-t-elle retrouver sa jument et ses 600 fr. ?
Il y a lieu d'en douter.

UN EPISODE DE LA FÊTE DU 14 JUILLET A PELLOUAILLES.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« La fête du 14 juillet a été célébrée à Pellouailles le 19 de ce mois. On avait pavillé la mairie de nombreux drapeaux. Le soir, deux jeunes gens, déjà fort éméchés par de nombreuses libations, conçurent l'idée de détacher aux faisceaux de la mairie plusieurs drapeaux qu'ils promènerent dans les rues en titubant. Le jour du 14 juillet, tout pochar à le droit de brandir et de traîner dans la rue le drapeau de la République.

« Les deux citoyens décrochèrent ainsi dix-huit oriflammes, qu'ils promènerent partout, puis, finalement, ils les emportèrent chez eux. Mais, le lendemain, le maire, furieux de la disparition des insignes républicains, accusa les deux jeunes gens de les avoir volés, et probablement ils auront à répondre de leur acte devant la justice.

« Les dix-huit drapeaux de la République sont estimés 27 fr., soit 1 fr. 50 la pièce....

« Autrefois le drapeau national ne se livrait qu'au prix du sang, sur le champ de bataille ; quand le soldat, tombé mort, ne pouvait plus se défendre ; on conservait pour cet emblème le plus profond respect. Aujourd'hui le drapeau est devenu une marchandise vulgaire, qu'on cote comme un lambeau de toile, suivant sa superficie. Tout le monde peut planter cet insigne, jusque sur les tombereaux à ordures, comme on le voyait à Angers le 14 juillet dernier. »

LA FOIRE AUX FLEURS

A TOURS.

Depuis samedi, la foire aux fleurs, ouverte sur le boulevard Béranger, à Tours, offre un spectacle charmant.

En effet, rien ne saurait être plus attrayant que cette réunion des fleurs et des plantes les plus diverses. Quel agréable coup-d'œil ! quels délicieux parfums !

L'éloge des fleurs n'est plus à faire, on les aime, on les aime et on les aimera toujours ; on les rencontre partout, dans les chaumières, comme dans les superbes palais qu'elles rendent plus magnifiques encore ; on les trouve mêlées aux tristesses comme aux plaisirs, aux joies comme aux douleurs et à toutes les circonstances de la vie.

Les fleurs plaisent à tous, petits et grands, riches ou pauvres ; elles sont agréables à l'enfant qu'elles flattent, à l'homme qu'elles distraient, aux vieillards qu'elles rejouissent.

Aussi la foule est énorme qui se presse sur le boulevard transformé en parterre.

Chaque année nos horticulteurs nous réservent de plus belles surprises : c'est une lutte d'élégances sous ces tentes, merveilleusement installées par M. Doisteau, où sont abritées des variétés incalculables de plantes, de fleurs et d'arbustes en tous genres.

La culture de tous ces produits a fait un immense progrès à Tours, et nous ne pouvons que féliciter tous les horticulteurs pour les résultats de leur travail incessant.

POITIERS.

Un suicide, accompli dans les circonstances les plus tristes, vient de plonger dans le deuil une famille honorable de Poitiers.

Le jeune L..., âgé de 16 ans, était commis dans le magasin de quincaillerie de M. A. M. Il était doux et timide, ce qui ne l'empêchait pas d'être en butte aux vexations et aux railleries des autres commis de la maison. Samedi, poussé à bout, il quitta le magasin, tête-nue et en blouse, à 2 heures de l'après-dîner.

On comprend les angoisses de sa famille quand elle ne vit point rentrer son enfant le soir. On télégraphia de tous les côtés ; on se livra à toutes les recherches sans résultat.

Lundi matin, vers onze heures, le garçon de la boulangerie Pont, rue de la Tranchée, passait sur le pont du Tunnel, lorsqu'il aperçut au milieu des herbes un cadavre arrêté dans le Clair, à un endroit où il y a fort peu d'eau, un mètre à peine.

Il prévint aussitôt M. Barbier, cabaretier aux Sables, et tous deux se mirent en de-

voir de retirer le cadavre qu'ils déposèrent sur la berge, les pieds dans l'eau. Ils reconnurent le jeune L., que sa famille cherchait depuis samedi.

Son père fut aussitôt prévenu et, accompagné de M. A. M., il se rendit au pont du Tunnel où la police s'était déjà transportée.

Le domestique de M. Jacquemin-Péchon avait trouvé samedi, sur le bord de la rivière, la blouse de travail du jeune L...

Celui-ci a donc dû se jeter au-dessus du pont, où l'eau est très-profonde ; le courant l'aura entraîné jusqu'à l'endroit où on l'a retrouvé et où il y a peu d'eau comme nous l'avons dit.

On peut juger du désespoir de la famille L... dont le chef s'est signalé plusieurs fois par des actes de courage. M^{me} L..., la belle-mère du jeune L..., le considérait comme son enfant et le pleure comme un fils.

Quant à ceux qui auraient poussé le jeune L... à cet acte de désespoir, si réellement ils ont quelque chose à se reprocher, quels doivent être leurs regrets !

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 1 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

C'est la centième de la 3^e série, quand nous serons à 5,000, nous serons une croix. — Sarrun, le 18 février 1885. — Les Piles Suisses, que j'emploie depuis un an, m'ont complètement rétabli. Les personnes à qui je les ai conseillées ont constaté des résultats merveilleux. Veuillez m'en expédier deux boîtes à 1 fr. 50. Je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, d'agréer mes sincères félicitations pour les services qu'il rend à l'humanité, et je l'autorise volontiers à publier mon attestation. — J. LAIRAIZE, propriétaire à Sarrun (Landes).

AVIS AUX « RURAUX »

On sait en quel dédain les républicains tiennent les habitants des campagnes, les cultivateurs, les « ruraux », comme ils les appellent, tant qu'il ne s'agit que de leur demander des millions et leurs enfants pour les aventures tonkinoises, sauf à leur faire des mamours dès que les élections approchent.

Lesdits « ruraux » feront donc bien de réfléchir à l'avis que vient de leur donner — sans le vouloir, bien entendu — certain maire républicain de Boiscommun, dans le Loiret, à l'occasion d'un banquet en l'honneur de la *Marianne* : « Pas de division, unissons-nous ! » Tel était le sujet de la harangue du citoyen maire, qui, à un moment, s'est écrié :

« Que la liste (républicaine) qui leur paraît avoir les plus grandes chances de réussite soit adoptée par tous, quand bien même elle ne répondrait pas, pour quelques-uns, à leurs aspirations légitimes sans doute, mais d'une application immédiate irréalisable.

« Songeons aux grandes masses des campagnes nouvelles venues à la République et que les innovations trop brusques POURRAIENT EFFRAYER. »

Nous signalons cet aveu dépourvu d'artifice aux grandes masses des campagnes « nouvelles venues à la République. »

Les voilà prévenues. C'est à elles à montrer, le jour du vote, qu'elles ne se laissent point prendre aux mines patelines, aux airs inoffensifs que la *Marianne* affecte pour ne pas les « EFFRAYER » avant le scrutin, sinon elles verront de quel bois elle se chauffe après, à commencer par les nouveaux impôts promis par M. Jules Ferry.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

SOMMAIRE DU N^o D'AOUT. — Dictons populaires. Calendrier, température et travaux du mois d'août. Le patron des jardiniers. Honnêteté et charité. Le général de Clouéus. La providence du village. Le général de Courcy. Les formules de salut dans tous les pays. Consultation médicale. La poule plumée.

Le médecin de la famille, etc., etc.
ILLUSTRATION : 1 portrait (le général de Courcy), 8 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 25 juillet :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Inauguration de la statue de Bezout ; la revue des Champs-Élysées ; arrivée au château ; Beaux-Arts : Une séance du jury de peinture, tableau de M. Gervex ; fête nationale au Japon ; les marabouts du Sud-Oranais ; l'*Aréthuse*, portant les ambassadeurs marocains ; le monument du docteur Thuillier ; fêtes du concours régional de l'Est ; les décorés du 14 juillet. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — *Cyrille l'exorciste et son rituel* (nouvelle), suite, par Gothi. — Bibliographie. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : L'arrivée au château. — Beaux-arts : le jury d'admission, tableau de M. Gervex. — Une fête nationale au Japon. — Les marabouts du Sud-Oranais. — L'*Aréthuse*. — Le pèlerinage de Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque. — M. Herlein, notre consul à Khartoum. — Rébus.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU

NORD DE L'ESPAGNE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 50,000 OBLIGATIONS

Intérêt annuel 15 francs nets d'impôts

Coupons payables le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet

Remboursement à 500 francs en 72 ans

(JOUISSANCE 1^{er} JUILLET 1885)

PRIX D'ÉMISSION

40 » en souscrivant.
60 » à la répartition.
100 » du 15 au 30 septembre.
147 50 du 15 au 30 novembre.
317 50

Moyennant fr. 315, on peut souscrire des titres entièrement libérés qui obtiendront la préférence dans la répartition. Rendement y compris la prime d'amortissement 5 0/0 nets.

ON SOUSCRIT JEUDI 6 AOUT

A la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire, Paris.

A la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, Paris.

Au CREDIT LYONNAIS et dans toutes ses Agences en France et à l'étranger.

On peut souscrire, dès à présent, par correspondance.

VICTOR HUGO. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne variatur, comprenant 46 volumes in-8^o. Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleury, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GARNIER, DENIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Garnier, Denis, entrepreneur de travaux publics à Saint-Georges-Châtelain, sont invités à se réunir le vendredi 7 août 1885, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle de faillites, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(653) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE POMMEAU, FILS.

Les créanciers de la faillite du sieur Pommeau fils, fabricant d'engrais à Doué-la-Fontaine, sont invités à se réunir le mercredi 5 août 1885, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(654) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le dimanche 2 août 1885, midi, à La Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, ligne de l'Etat, par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, de :

15,000 bouteilles environ de Vins blancs Mousseux ET AUTRES,

Provenant des caves de La Perrière, Le tout dépendant de la faillite ROUSTEAUX.

L'adjudication sera faite au comptant avec 10 0/0 en sus applicables aux frais.

La vente se fera par paniers de 25 bouteilles au moins. (618)

A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

Etude de M. Louis ALBERT, avoué licencié à Saumur, et de M. ROULLEAU, notaire à Fontevrauli.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 9 août 1885, à trois heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, salle de la Justice de Paix,

UNE MAISON

Sise rue de la Visitation, 10, à Saumur

Dépendant de la succession de M. Ernest MÉNIER, ancien distillateur à Saumur.

Mise à prix : 3,000 fr.

Cette maison est susceptible d'être affermée 400 francs environ. (640)

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M. AUBOYER. (644)

Etude de M. LEDROIT, notaire à Neullé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M. LEDROIT, notaire à Neullé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine,

Située proche le bourg de Neullé, Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M. LEDROIT, notaire à Neullé, et, pour visiter, à M. PHILIP SAUNIER, propriétaire à Neullé. (619)

A VENDRE

PETITE CALÈCHE

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le samedi 1^{er} août 1885, à 1 heure après midi,

A Saumur, sur la place du Champ-de-Foire,

D'un CHEVAL réformé, sous poil bai châtain, provenant de la Gendarmerie.

Taille 1 mètre 70 centimètres.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (655) CH. MILLION.

Etude de M. Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Par suite de saisie-exécution

Le samedi 1^{er} août 1885, à deux heures après midi,

A Saumur, maison Poitevin, près la gare de l'Etat, au magasin du sieur Alfred DUPAYS, couvreur.

Il sera vendu :

Grande quantité d'ardoises, échafaudages, échelles, cordages et outillage servant à la profession de couvreur.

Deux fournitures de voliges et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (650) CH. MILLION.

Etude de M. TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Poterie

Située à la Madeleine, commune de Gizey,

Comprenant : MAISON d'habitation et bâtiments d'exploitation, fours, hangar, cellier, écurie, cour, jardin, matériel d'exploitation, terrains propres à la fabrication de pots et tuyaux de drainage et de cheminée.

Le tout d'une contenance de 33 ares environ.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. TAUGOURDEAU, notaire.

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Poitiers, Angers. (574)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Prix Modérés.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à acheter un CHIEN d'arrêt, poil ras, ayant un double nez, une grosse tête et la queue courte. L'auteur offre un autre espèce. S'adresser au bureau du journal, initiales P. A. (234)

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur : 1° Un jeune homme pour apprendre le commerce ; 2° Un garçon pour conduire les chevaux. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (237)

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Dilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remises. S'adresser rue de la Petite-Dilange, 24. (584)

A VENDRE Moteur à Gaz

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Choulerie, Saumur, représentant de la maison Benier.

A VENDRE

Très-beau CHIEN couchant parfaitement dressé pour la chasse. S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX à Montfort. (629)

CANOT à Vendre

S'adresser aux Bains civils. Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 10	81 20	Est	796 25	797 50	Obligations.			Gaz parisien	515	516
3 % amortissable.	82 50	82 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1241 25	1243 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	517	Est	260	260
3 % (nouveau)			Midi	1155	1155	— 1865, 4 %	525	525	Midi	379 75	379 75
4 1/2 %	107	107	Nord	1608 75	1605	— 1869, 3 %	466 50	469	Nord	388	389
4 1/2 % (nouveau)	110 35	116 30	Orléans	1340	1335	— 1871, 3 %	393 50	394	Orléans	380	379
Obligations du Trésor	501 50	507 50	Ouest	862 50	862	— 1875, 4 %	519	516 50	Ouest	379	379
Banque de France	5675	5080	Compagnie parisienne du Gaz	1312 50	1508 75	— 1876, 4 %	518 75	518 75	Paris-Lyon-Méditerranée	381	380
Société Générale	460	438 75	Canal de Suez	2660	2667 50	Bons de liquid. Ville de Paris	526 75	527 50	Paris-Bourbonnais	381	378
Comptoir d'escompte	995	1000	C. gen. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1879	458 50	465	Paris-Bourbonnais	381	378
Crédit Lyonnais	535	535				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450	Canal de Suez	680	680
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1321 50	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	362 25	363 25			
Crédit mobilier	327 50	230									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR														
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte												
3 heures	55	matin	soir	matin	soir	Saumur	6 05	7 21	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 54	5 04	8 30	11 10	Saumur	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil	8 17	12 09	6 14	9 44			
6	19	matin	soir	matin	soir	Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 23	9 59		
1	35	soir	matin	soir	matin	Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur	9 13	1 25	7 15	10 48		
2	25	soir	matin	soir	matin	Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 00	11 39													
7	15	soir	matin	soir	matin																											
10	30	soir	matin	soir	matin																											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.										
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.			Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Montreuil	5 50	12 50	6 10	9 40	Montreuil	8 29	1 57	8 29	11 59	
8	21	soir	omnibus.			Montreuil-Bellay	6 03	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 53	Nouvelle	6 29	1 57	8 29	11 59	Arçay	6 55	3 53	9 53	11 59	
9	37	soir	express.			Lernay	7 02		2 11		8 51	Lernay	6 07	9 21	1 10	4 37	8 57	Arçay	8 27	3 4	10 11	Mirebeau	7 50	3 54	9 54	11 59	Loudun	8 49	3 54	11 59	11 59	
12	48	soir	omnibus-mixte.			Brion-s.-Thouet	7 16	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Neuville	9 53	4 24	11 27	Neuville	9 24	4 28	11 27	11 59	Montreuil	9 24	4 28	11 27	11 59	
4	44	soir	omnibus-mixte.			Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 28	4 56	13 1											
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)																													
10	24	soir	express-poste.																													